Sexisme et harcèlement sexuel, prévenir et agir dans le cadre de la législation

Cours Pratique de 1 jour - 7h
Réf : SXT - Prix 2024 : 890€ HT

Les entreprises sont contraintes de mettre en place des actions de prévention contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel. Cette formation vous permettra de mieux appréhender ces situations et d'élaborer un plan de prévention en identifiant les mesures adéquates pour se prémunir de tels comportements.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Reconnaître les situations interdites

Élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention avec méthode

Répertorier les actions de prévention les plus pertinentes

Connaître les sanctions possibles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est construite autour d'exercices et de mises en situation très concrètes : quiz, vidéo sur le sexisme, mises en situation, échanges et analyses.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2020

1) Reconnaître une situation de sexisme et de harcèlement sexuel

- Comprendre l'évolution de la règlementation en matière de sexisme et de harcèlement sexuel.
- Appréhender le cadre législatif actuel.
- Prendre conscience des ressorts du sexisme.
- Distinguer des notions proches : sexisme, harcèlement moral, harcèlement sexuel, drague…
- Identifier des situations de sexisme et de harcèlement sexuel.

Exercice : Identifier parmi des situations concrètes si elles sont qualifiables de sexisme, de harcèlement, de discrimination ou de "simple" drague...

2) Réagir et agir face à une situation de sexisme et de harcèlement sexuel

- Réagir lorsqu'un collaborateur ou une collaboratrice est victime d'un comportement sexiste.
- Réagir envers l'auteur des faits supposés.
- Écouter sans juger pour éviter d'influencer ses propos.
- Connaître les différentes sanctions possibles.
- Repérer les acteurs internes et externes de la prévention.
- Cerner le rôle des représentants du personnel : le droit d'alerte du CSE.

Mise en situation : Face à des signalements par des salariés, ou des faits constatés par soi-même, apprendre à réagir et à adopter la bonne posture et les mots appropriés.

3) Les actions de prévention

- Choisir les actions les plus pertinentes pour lutter contre le sexisme et le harcèlement sexuel.
- S'assurer qu'aucun acte de sexisme et de harcèlement sexuel n'existe dans l'organisation.
- Créer un environnement sécurisé et rassurant.

PARTICIPANTS

Tout collaborateur en charge des ressources humaines, managers.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Intégrer le sujet du sexisme et du harcèlement dans les négociations sur l'égalité femmes/hommes.
- Nommer un référent en matière d'agissement sexiste et de harcèlement sexuel.

Exercice : Lister des actions de prévention à mettre en œuvre dans l'entreprise. Échanges et débrief.

4) Élaborer un plan de prévention contre le sexisme et le harcèlement sexuel

- Réunir les actions appropriées dans le plan de prévention.
- Mettre en place une procédure de signalement.
- Élaborer une méthodologie d'enquête.
- Communiquer et faire connaître les actions mises en place.
- Réaliser des outils de communication (guide, affiche...)

Exercice : Élaboration collective d'un plan d'action et de sa communication. Quiz sur l'ensemble des points abordés lors de la journée et échanges.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 24 juin, 23 sept., 13 déc.

PARIS
2024 : 17 juin, 16 sept., 20 déc.